



Politique linguistique

Déclaration de la philosophie

À l'école Centrale, l'apprentissage des langues est considéré comme fondamental pour la réflexion et la communication. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en fait d'ailleurs une priorité à l'intérieur du programme de formation de l'école québécoise.

*« L'apprentissage des langues occupe une place centrale dans tout projet de formation, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle, aussi, que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée. »
(Programme de formation de l'école Québécoise.)*

« Développer la communication orale (parler et écouter) et la communication écrite (lire et écrire) permet à l'élève d'exprimer sa compréhension du monde, d'entrer en relation avec les jeunes et les adultes d'ici et d'ailleurs, de s'appropriier et de transmettre les richesses de la culture. » (Programme de formation de l'école Québécoise)

Le programme primaire du baccalauréat international crée des situations où l'enfant doit résoudre des tâches complexes. L'assimilation des apprentissages en est donc plus réussie puisqu'elle a lieu dans un contexte authentique. L'enfant est amené à effectuer des recherches dans un contexte significatif et doit rendre compte de ses trouvailles en utilisant la langue parlée ou écrite.

Nous croyons également en l'importance pour l'enfant d'avoir accès à de la littérature de choix. Des livres de documentation sont disponibles en quantité afin d'enrichir leurs connaissances et développer leur sens critique. Enfin, que ce soit lors des modules de recherche, pendant les activités hors modules, en classe, au service de garde ou lors des sorties éducatives, le souci de la langue (orale et écrite) et la rigueur qu'elle demande sont une responsabilité partagée par tous les intervenants.

Langue d'enseignement

La langue d'enseignement à l'école Centrale est le français, langue maternelle de la majorité des élèves. Le régime pédagogique prévoit neuf heures d'enseignement pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. Aussi, les élèves du préscolaire (5 ans) vivent plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Nos enseignements sont axés sur le SAVOIR COMMUNIQUER (D'après le document IBO—PROGRAMME PRIMAIRE.).

Tout ce qui suit se fait dans les langues d'instruction de l'École Centrale, en français, en anglais et en espagnol :

- ÉCOUTER : Nos élèves apprennent à écouter les indications, les autres et les informations ;
- PARLER : Nous encourageons nos élèves à parler clairement, à faire des rapports oraux; à exprimer leurs idées de manière claire et logique et à faire part de leurs opinions ;
- LIRE : Les élèves sont amenés à lire différentes sources autant pour le plaisir que pour recueillir des informations ; pour comprendre ce qu'ils ont lu ; pour faire des déductions et tirer des conclusions ;
- ÉCRIRE : Nous invitons nos élèves à consigner des informations et des observations ; prendre des notes, rédiger des résumés et comptes rendus ; rédiger des rapports ;
- PRÉSENTER : Nous demandons aux élèves de construire des supports visuels et multimédias (selon leur âge) pour divers publics, de communiquer les informations et les idées en utilisant différents supports visuels ; d'utiliser la technologie appropriée pour présenter de façon efficace.

Afin d'être cohérent avec nos convictions, nous avons mis en place différents moyens afin de soutenir l'apprentissage de la langue première. Voici les applications concrètes convenues par l'équipe d'enseignants et de la direction de l'école ainsi que les mesures incitatives de soutien à l'ensemble des élèves :

- Référentiel de stratégies de lecture et d'écriture commun ;
- Code d'autocorrection commun ;
- Récupération auprès des élèves en difficulté ;
- Formation continue de la majorité des enseignants en enseignement de la langue ;
- Objectifs ciblés au plan de réussite de l'école ;
- Achats réguliers de ressources pour le centre de documentation ;
- Coin lecture aménagé dans les classes ;
- Orthopédagogue à 100% de tâche œuvrant de la maternelle à la sixième année ;
- Mesure 15015 pour la clientèle du préscolaire et du 1^{er} cycle (Programme intensif visant le développement de la lecture, de l'écriture et de la conscience phonologique) ;
- Mesure 15025 « Partir du bon pied » pour la clientèle de la 1^{re} année (Soutien supplémentaire en classe) ;
- Plusieurs actions sont mises en œuvre en lien avec la réponse à l'intervention (Mesures financières prises dans le budget de réussite éducative et d'aide aux devoirs) (ressources humaines supplémentaires, coup de pouce à l'élève, planification d'activités, ...)
- Service d'orthophonie offert en priorité aux élèves du préscolaire et de la 1^{re} année selon les besoins ;
- Visite à la bibliothèque de l'école chaque semaine par tous les groupes scolaires.

Durant les modules de recherche, la qualité de la langue est continuellement valorisée et évaluée chez nos élèves via les activités et les projets. De plus, des épreuves synthèses (MÉES et CSVDC) sont administrées aux élèves à la fin de chaque cycle afin de situer le développement et le niveau de compétence de la langue chez nos apprenants.

Langues additionnelles (anglais et espagnol)

Dès la première année du primaire, les enfants bénéficient d'un enseignement en anglais tel que décrété par le MÉES. L'approche communicative est privilégiée dans ce cours. Dès la première année, et ce, jusqu'à la fin du primaire, les élèves et l'enseignant d'anglais s'expriment majoritairement dans cette langue. La communication verbale y est à l'honneur et une introduction à la lecture et l'écriture y est vécue à partir de 8 ans.

Par ailleurs, tous les élèves de l'école ont la chance d'apprendre une troisième langue, soit l'espagnol. Les élèves du préscolaire bénéficient d'une heure d'espagnol par cycle de 10 jours. De plus, les élèves du 1^{er} et du 2^e cycle ont une heure hebdomadairement d'espagnol intégré à

leur cours de danse. Quant à eux, les enfants du 3^e cycle reçoivent 1 heure par semaine d'espagnol. Dans ce cours, l'enfant est amené à développer ses habiletés verbales et d'écoute. L'enseignante utilise le jeu, la chanson, les présentations orales et des situations d'écriture afin de développer des connaissances de base dans cette langue latine. L'écriture sera aussi abordée. Nous croyons que le choix de l'espagnol en est un avisé étant donné la proximité de la racine de cette langue avec la nôtre et, selon certaines sources, la seconde ou troisième langue la plus parlée au monde.

Finalement, chacun des enseignants d'anglais et d'espagnol ont fait des qualités profil de l'apprenant un outil de travail. De plus, ils s'intégrant le plus possible aux modules de recherche en vivant des activités de certaines pistes de recherche. Des livres d'anglais et d'espagnol sont disponibles au centre de documentation afin d'encourager le développement de ces langues.

Langage mathématique, scientifique et technologique

Leur but étant de développer, en les nommant, les apprentissages de processus et de concepts, les enseignants s'assurent d'utiliser un langage précis et approprié aux différentes situations d'apprentissage mathématiques, scientifiques et technologiques. L'évaluation de ces compétences doit être décrite dans le bulletin.

Soutien des élèves en difficulté

Le soutien des élèves en difficulté est assuré par le service d'orthopédagogie et des professionnels de l'établissement (orthophoniste, psychologue et psychoéducateur). Le modèle RAI est utilisé à l'école Centrale. D'ailleurs, cette équipe se rencontre à différents moments déterminés afin d'établir le portrait de l'élève en besoin et de proposer la mise en place de pistes d'intervention. Certaines mesures financières contribuent au soutien des élèves en difficulté (réussite éducative, aide aux devoirs, mesure 15015, ...). Les élèves ont également accès à l'aide aux apprentissages (cliniques) sur l'heure du dîner. Le service de garde assure un temps d'aide aux devoirs et leçons. Si le cas se présente, nous pouvons également faire appel à un soutien en francisation pour des élèves dont leur langue maternelle serait différente du français.

Lysanne Legault, directrice

Julie Brodeur, coordonnatrice et enseignante

Véronique Auger et Catherine Guay, enseignantes d'anglais

Isis Reyes, enseignante d'espagnol

Entérinée par tous les enseignants de l'école Centrale (octobre 2017) et le Conseil d'établissement (novembre 2017)